

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**1er trimestre 2018 (janvier - OB 2018)**

DAAJD/VR

**Séance Publique du 25 janvier 2018**

**Objet : RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018**

**Synthèse du rapport :**

***Un débat d'orientations budgétaires est organisé chaque année et soumis au vote de l'Assemblée dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif. Ce rapport, expose les grandes perspectives d'actions du Département à venir pour l'année 2018, ainsi que les grands équilibres financiers qui se dessinent pour la collectivité.***

**Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 3312-1 et D. 3312-12 ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil Départemental ;

Après avoir entendu M. MARQUET, rapporteur au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. PICHOT, rapporteur au nom de la 2<sup>ème</sup> commission, Mme COURTEILLE, rapporteur au nom de la 3<sup>ème</sup> commission et M. MARTINS, rapporteur au nom de la 4<sup>ème</sup> commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité (54 voix pour), dans la séance du 25 janvier 2018 ;

**DECIDE :**

***- de voter le donner acte du débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2018 intervenu en séance sur la base du rapport sur les orientations budgétaires 2018, ci-joint, présenté par M. le Président.***

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le 2 - FEV. 2018

Le Directeur Général des Services Départementaux



**Alain GILLOUARD**